

## TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADES SUR LE PATRIMOINE DE M2A HABITAT (PAT 2026)

Référence : TR2025049

Date de publication : 09/12/2025

Date limite de dépôt : 20/01/2026 - 12:00

Lien de l'offre : <https://m2a-habitat.fr/appels-offres/travaux-de-ravalement-de-facades-sur-le-patrimoine-de-m2a-habitat-pat-2026/>

### Contact

LE GAC Corentine

Tél : 0389451313

Email : [service-marches@m2a-habitat.fr](mailto:service-marches@m2a-habitat.fr)

### Description

#### Pouvoir adjudicateur :

m2A Habitat

Adresse : 20 boulevard de la Marseillaise BP 1429 68071 MULHOUSE

Téléphone : 03.89.45.13.13

Courriel : [service-marches@m2a-habitat.fr](mailto:service-marches@m2a-habitat.fr)

#### Date de publication :

09/12/2025

#### Date limite de réception des offres :

20/01/2026 à 12h00

#### Objet du marché :

Travaux de ravalement de façades sur le patrimoine de m2A Habitat (PAT 2026)

**Caractéristiques principales :**

Travaux sur site occupé.

Visite obligatoire.

Lieux d'exécution :

Programme Buhler Rose :

- 16-18-20 rue Buhler à Mulhouse.
- 17-19 rue de la Branche à Mulhouse.
- 19-21-23-25 Rue des Roses à Mulhouse.

Programme Le Parc du Quadrille :

- 2 allée du Leibersheim à Riedisheim

Les prestations sont réparties en 2 lots géographiques :

- Lot 81: Programme Buhler Rose Mulhouse.
- Lot 82 : Programme Le Parc du Quadrille Riedisheim.

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Un même candidat pourra se voir attribuer un nombre maximal de 1 lots.

Variante : Les candidats n'ont pas l'obligation de répondre à la solution de base. Ils peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes pour les 2 lots.

**Procédure :**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Une négociation pourra être menée sur tout ou partie des éléments de l'offre.

**Durée du marché :**

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 mois (se référer au

CCTP).

**Conditions de financement :**

Se référer au règlement de la consultation.

**Renseignements relatifs à la situation juridique – capacité économique et capacité technique – références requises :**

Se référer au règlement de la consultation.

**Critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection :**

Capacités techniques, financières et professionnelles.

**Critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :**

Prix : 50/100.

Valeur technique : 40/100.

Insertion professionnelle : 10/100.

Se référer au règlement de la consultation.

**Pièces de l'offre :**

Se référer au règlement de la consultation.

**Conditions de remise des offres :**

Se référer au règlement de la consultation.

**Dossier de consultation :**

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé. Le

Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut être consulté et téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr> ou via le site <https://www.m2a-habitat.fr> rubrique « Entreprises et collectivités – Appels d'offres ». Lors du téléchargement du dossier de consultation, il est recommandé à l'entreprise de créer un compte sur la plateforme de dématérialisation où il renseignera notamment le nom de l'organisme soumissionnaire, et une adresse électronique afin de la tenir informée des modifications éventuelles intervenant en cours d'une procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions reçues...). Le candidat est informé que seul l'exemplaire du dossier de consultation détenu par le pouvoir adjudicateur fait foi.

### **Procédure de recours :**

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Strasbourg

31 avenue de la Paix

BP 51038

67070 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 21 23 23

Télécopie : 03 88 36 44 66

Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référe pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référe contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.